



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 70071

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur une proposition du rapport d'information enregistré à l'Assemblée nationale le 22 octobre 2014 sur la lutte contre l'insécurité sur tout le territoire. Il lui demande s'il compte donner suite à la proposition numéro 52.

Texte de la réponse

Cette proposition n'a pas fait l'objet à ce stade d'une discussion au sein du Gouvernement. Pour rappel, le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), constitué des amendes de police de la circulation et des contributions des ministères (Ministère de l'intérieur, Ministère de la justice, Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, Ministère de l'éducation nationale, Ministère des affaires sociales et de la santé) est fixée pour l'année 2015 à un montant de 52,9 millions d'euros.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70071

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9766

Réponse publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7466